



Réunion de constitution CSEC

Les désignations de la CFDT

La réunion de constitution du CSEC du 3 septembre a donné lieu à 3 types d'élection ou de désignation :

- **Election pour les mandats de secrétaire, secrétaire adjoint, trésorier, représentant au conseil d'administration et assemblée générale des actionnaires par élection** : pour la CFDT 2^{ème} syndicat au CSEC (22,32 %), le poste de secrétaire du CSEC revient à la CGC (39,62 %) 1^{er} syndicat dans la société. C'est une position constante de la CFDT pour les constitutions de CCE. C'est la même pour les CSEC. La CFDT a donc voté pour le représentant de la CGC. Mais pour la CFDT, le poste de secrétaire adjoint doit revenir au 2^{ème} syndicat afin de respecter le choix des électrices et électeurs.

Ce n'est pas la position de la CGC, ni celle de l'UNSA-FO-CFTC qui en votant systématiquement pour la CGC ont montré leur asservissement à cette dernière.

Précision : les élu(e)s de l'UNSA (présente uniquement sur le site de Saint-Cloud), sont animé(e)s seulement par la sauvegarde de leurs places dans l'administration de leur CSE (ex CE). Et ils l'ont obtenue grâce au désintéret complice mais intéressé de la CGC Saint-Cloud : La CGC sous-traite à l'UNSA la gestion du CSE de Saint-Cloud qui en retour signe l'accord de composition du CSEC.

Cette complicité servile permet à la CGC de tout contrôler au sein de cette institution mais surtout de réduire le nombre de représentants de la CFDT. La CFDT a l'immense tort à leurs yeux de revendiquer la péréquation des subventions CSE.

- **L'élection dans les commissions Santé Sécurité Conditions de Travail, Formation Professionnelle et la commission Economique** : chaque syndicat représentatif dans la société présente un ou plusieurs candidats en fonction du nombre de postes qui lui revient de droit en tant qu'organisation syndicale représentative.

Commission Santé Sécurité Conditions de Travail Centrale (CSSCTC) : Clarisse AUFFRAY (Biarritz) a été élue pour le siège revenant de droit à la CFDT.

Commission formation professionnelle :

Clarisse AUFFRAY (Biarritz) a été élue pour le siège revenant de droit à la CFDT.

Commission économique du CSEC :

Paul JASPER (Biarritz) ; Philippe COELHO (DFS) ont été élus. Ces 2 sièges revenaient de droit à la CFDT puisqu'elle a droit en tant qu'OS représentative à 2 sièges.

- **Les représentant(e)s désigné(e)s par chaque syndicat** ne sont pas obligatoirement élu(e)s au CSEC pour les commissions issues des différents accords en vigueur dans la société.

Ces désignations sont très importantes pour la CFDT. Les 8 sites où la CFDT est présente doivent être tous concernés pour que chacun puisse contribuer et être représenté et il y a plus de candidates et candidats que de postes à pourvoir.

Leur désignation n'a pas pu se faire en séance du CSEC parce que la réunion de l'inter CFDT initialement prévue les 9 juillet et 10 juillet pour choisir démocratiquement les militants CFDT à ces désignations a été annulée en raison d'un deuil familial concernant le Délégué Syndical Central.

La CFDT s'est réunie en Inter l'après-midi du 3 septembre à la suite de la réunion CSEC et la journée du 4 septembre et a notamment désigné ces représentantes et représentants.

Comité de pilotage Cap Avenir (accord relatif à l'emploi au maintien dans l'emploi des personnes handicapées) :

Fabrice Comte (Argonay) ; Laurent GRUET (Mérignac) ; Jean-Claude ROBBE (Seclin).

Commission d'information et d'aide au logement :

Virginie CORREIA (Mérignac).

Commission formation professionnelle :

Nicolas MARCHAL (Saint-Cloud).

Commission Prévoyance et frais de santé cadres et non-cadres :

Fatiha GROSY (Istres) ; Vincent TRIPP (Mérignac).

Commission Participation et intéressement :

Stéphane BOUQUET (Biarritz).

Conseil de surveillance du FCPE Dassault Aviation Gestion :

Jean-Philippe ANDOLFI (Martignas) ; Jean-Baptiste ETCHETO (Biarritz).

Commission de suivi des plans d'épargne entreprise :

Philip COLLINS (Saint-Cloud) ; Jean-Baptiste ETCHETO (Biarritz).

Commission études emploi :

Véronique BOURCET (Saint-Cloud) ; Fatiha GROSY (Istres) ; Laurent GRUET (Mérignac) ; Emmanuel VIDAL (Biarritz).

Ces représentant(e)s sont vos représentant(e)s dans ces commissions. La CFDT vous informera régulièrement du contenu et du résultat des réunions auxquelles elles et ils participeront.